



## AVIS DE PUBLICITE

### OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Décembre 2019

Pour les festivités de fin d'année, la Ville de Verdun met à disposition trois emplacements pour des commerces ambulants. Ceux-ci seront situés au bas du Monument à la Victoire.

Par application des articles L 2122-1-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et de l'ordonnance n°2017-0562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques. La Ville de Verdun informe par le biais de cette publicité les commerçants éventuellement intéressés.

L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par un arrêté délivré à titre personnel.

L'occupation est temporaire, précaire et révocable.

Elle se fera les 11, 14, 15, 18, 21, 22, 23, 24, 27 et 28 décembre 2019.

Les commerçants intéressés devront avoir une activité commerciale en rapport avec Noël (restauration sucrée, vente d'objets évoquant Noël ou fait main...).

#### **COMPOSITION DU DOSSIER A REMETTRE**

Chaque commerçant intéressé devra remettre les pièces suivantes :

- Courrier de candidature
- Carte d'identité
- Extrait Kbis de moins de trois mois,
- Assurance responsabilité civile et professionnelle

Le prix des emplacements est de 1,92 € le mètre linéaire par jour.

#### **DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS**

Pour des raisons d'organisation, la date limite pour demander un emplacement est fixée au 20 novembre 2019 à 16h00.

Si le nombre de demandes dépasse le nombre d'emplacements disponibles, la sélection des candidats se fera en fonction de l'ordre d'arrivée des demandes d'occupation du domaine public (date d'arrivée du courrier en Mairie).

L'adresse est la suivante :

Ville de Verdun  
Juridique - Administration Générale  
ODP Décembre 2019  
11 rue du Président Poincaré  
CS 80719  
55107 VERDUN Cedex

Ou par voie électronique à l'adresse suivante :

[grp-juridique@grandverdun.fr](mailto:grp-juridique@grandverdun.fr)

Toute demande non complète (absence d'assurance, de Kbis...) ne sera pas retenue.  
En tout état de cause, chaque candidat recevra une réponse écrite.